FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

MOIS DES MÉMOIRES **2021**

DOSSIER DE PRESSE

27.04.2021

CONTACT PRESSE : Armelle Chatelier
communication@fondationesclavage.org
06 88 17 68 25
www.memoire-esclavage.org

MOIS DES MÉMOIRES **2021**

DOSSIER DE PRESSE

27.04.2021

Table des matières

3 Éditorial de Jean-Marc Ayrault

1. L'ANNEE 2021 : 20 ANS DE LA LOI TAUBIRA 4

2. LE MOIS DES MEMOIRES : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL 6

2.1 Qu'est-ce que le Mois des Mémoires ?

2.2 Des cérémonies nationales 10 mai et 23 mai

2.3 La circulaire du Premier ministre aux préfets

2.4 L'accompagnement du Mois des Mémoires par la FME
- Kit commémoration de la FME pour les collectivités locales
- Exposition en panneaux #Cestnotrehistoire
- L'Appel à projet « Mois des mémoires » de la FME pour les associations

2.5 Les initiatives de la FME
- Un spot TV / RS
- Une politique numérique active

2.6 La mobilisation du réseau « Patrimoines Déchainés »

2.7 Le concours de la Flamme de l'Egalité

2.8 Partenariats du Mois des mémoires 18

- **Partenariats presse** de la FME

France TV
France Médias Monde
Alternatives Economique
France Culture

- **Partenariat culturels**

SACEM
Pass Culture

- **Partenariats transmission / numérique**

APHG : les cafés-virtuels
Le podcast « Dans la bibliothèque du Paris noir »

2.9 Toutes les initiatives du Mois des Mémoires : la carte et l'agenda en ligne

2.10 Le mémorial des Tuileries en hommage aux victimes de l'esclavage

3. LA FONDATION : LES ACTIONS 2021 29

3.1 Participer aux grands événements culturels : le bicentenaire de Napoléon

- La FME participe à l'exposition Napoléon de la Villette : exposer le rétablissement de l'esclavage
- La carte Blanche de la FME à la Villette : le 1er juillet
- La *Note de la FME* sur le rétablissement de l'esclavage en 1802 par Napoléon
- La vidéo : le rétablissement de l'esclavage en 180 secondes

3.2 Proposer des ressources

- Les biographies de la FME
- Les Notes de la Fondation
- Les formations du réseau culturel : Patrimoines déchainé

3.3 Soutenir et promouvoir

- La recherche : le Prix de thèse 2021
- L'éducation : les formations aux enseignants
- Les acteurs de terrain : les appels à projets
-

ANNEXES 35

- Dates clés des commémorations nationales et locales en France
- Présentation de la Fondation
- Les instances de la Fondation
- Les Mécènes de la Fondations

CONTACT PRESSE : Armelle Chatelier
communication@fondationesclavage.org
01 53 69 20 20

Éditorial de Jean-Marc Ayrault

Jean-Marc Ayrault :

« Parce que c'est notre histoire »

En ce 27 avril, 173ème anniversaire de l'abolition de l'esclavage en France et journée de l'abolition à Mayotte, je suis heureux de lancer aujourd'hui le Mois des Mémoires 2021. Il rassemble toutes les dates nationales et locales de la mémoire de l'esclavage, les journées nationales des 10 et 23 mai, et les journées de l'abolition en Martinique (22 mai), Guadeloupe (27 mai), Saint-Martin (28 mai), Guyane (10 juin), sans oublier les 9 octobre à Saint-Barthélémy et 20 décembre à La Réunion.

Cette année, nous marquerons le 20ème anniversaire de la loi dite Taubira par laquelle la France a été le premier pays à reconnaître l'esclavage et la traite comme crime contre l'humanité. Un texte qui est le socle de la politique mémorielle de notre pays depuis 20 ans et dont l'utilité et l'importance n'ont jamais été plus actuelles.

Faire du Mois des Mémoires un rendez-vous qui rassemble, qui transmette, qui inspire. En faire aussi un rendez-vous de proximité, en direction de tous les publics. Développer les cérémonies et les partenariats pour lui assurer une visibilité et une présence sur tout le territoire. Partager l'histoire, par la culture, pour la citoyenneté.

Telles sont nos ambitions pour cette année qui sera encore marquée par la pandémie mais pour laquelle nous pouvons compter sur les acquis obtenus grâce à l'action de la Fondation depuis un an.

Nous pouvons tout d'abord compter sur l'engagement de l'Etat, que le Premier ministre a rappelé en signant le 16 avril la circulaire aux ministres, aux préfets et aux recteurs sur le Mois des Mémoires, et qui sera manifesté dans les commémorations officielles du mois de mai, la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions le 10 mai et la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage le 23 mai.

Nous pouvons compter sur l'engagement de toutes les collectivités qui organiseront des manifestations et des cérémonies durant ce mois, et de tous les acteurs associatifs, culturels, artistiques qui transmettent la mémoire de l'esclavage et des abolitions dans toute la France.

Nous pouvons compter sur les grands partenaires de la Fondation, au premier rang desquels je veux remercier France Télévisions, partenaire officiel du Mois des Mémoires. Mais je n'oublie pas l'engagement à nos côtés de notre fondateur le groupe TRACE, ainsi que de France Médias Monde, de France Culture, du Pass'Culture, de la SACEM, d'*Alternatives Economiques* avec lesquels nous avons passé des accords pour ce Mois des Mémoires.

Enfin, dans cette période où les tensions s'avivent et où nous avons tant besoin de retrouver le sens de ce qui nous permet de vivre ensemble, vous pouvez compter sur la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, qui se mobilisera comme l'année dernière pour faire de ce Mois des Mémoires un grand moment républicain de transmission, de rassemblement et de fraternité.

Jean-Marc Ayrault,
Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

L'année 2021 : 20 ans de la loi Taubira

La France a été le premier pays à reconnaître l'esclavage et la traite coloniales comme des crimes contre l'humanité.

• Article 1 : la reconnaissance des traites et des esclavages comme crimes contre l'humanité.

• Article 2 : l'insertion de ces faits historiques dans les programmes scolaires et le soutien à la recherche.

• Article 3 : démarches au niveau international pour faire reconnaître l'esclavage et la traite comme crimes contre l'humanité.

• Article 4 : Institution d'un comité pour la mémoire de l'esclavage (remplacé par la FME en 2019) et d'une journée nationale (journée nationale des mémoires de la traite, des l'esclavage et de leurs abolitions, fixée par décret au 10 mai), à laquelle la loi égalité réelle de 2017 ajoutera la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage (le 23 mai)

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005 630984/2021-01-28/

L'année 2021, 20 ans de la loi Taubira

Qu'est-ce que la loi Taubira du 21 mai 2001 ?

- **C'est une initiative parlementaire**, lancée par Christiane Taubira en 1998. Ce texte est le reflet d'une vraie demande sociale, exprimée à l'époque par la Marche du 23 mai 1998.

- **C'est une loi de reconnaissance**, qui fait de la France le 1er pays dans le monde à reconnaître l'esclavage et la traite coloniale comme un crime contre l'humanité. Affirmation qui a été adoptée dans les mêmes termes et à l'unanimité de l'Assemblée Nationale, en 1999, et du Sénat, en 2001 : le symbole est puissant.

- **C'est le principal outil pour structurer la politique mémorielle sur la mémoire de l'esclavage en France** : la loi a institué le comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage, dont la FME est l'héritière, elle a conduit à la création des journées nationales des 10 mai et 23 mai, et elle prescrit le renforcement de la place de cette histoire dans les programmes scolaires et dans les programmes de recherche.

Cet objectif est toujours actuel comme le montrent les conclusions de l'enquête de la FME sur les programmes scolaires et le récent rapport parlementaire de Robin Réda et Caroline Abadie, sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, qui souligne l'importance de renforcer les moyens dédiés à la recherche française sur l'esclavage et la colonisation.

LE MOIS DES MÉMOIRES
un rendez-vous national annuel

Notre objectif est de faire de ce Mois des Mémoires, **du 27 avril au 10 juin**, un grand moment national, républicain et populaire. Le 27 avril est l'anniversaire du décret d'abolition définitive en 1848, et journée de l'abolition à Mayotte, et le 10 juin la date de commémoration de l'abolition en Guyane, jour férié. Le Mois des Mémoires inclut aussi le 20 décembre, journée de l'abolition à La Réunion.

Qu'est-ce que le Mois des Mémoires ?

Les commémorations nationales et locales font partie des enjeux majeurs de la Fondation afin de transmettre la connaissance de l'histoire de l'esclavage et de reconnaitre publiquement l'apport des afro-descendants à la France.

Le Mois des Mémoires est le temps fort annuel de la Fondation, associé au 20 décembre pour La Réunion. Un rendez-vous pour tous associant les associations, collectivités locales, écoles, institutions patrimoniales, artistes, médias et grand public.

Les collectivités locales sont pionnières en la matière. Dans toute la France, communes, départements et régions organisent des cérémonies pour la mémoire de l'esclavage. Pour la première fois cette année, la Fondation propose aux élus locaux un Kit de commémoration afin d'inviter davantage de collectivités à inscrire des commémorations dans le Mois des Mémoires.

Des cérémonies nationales : 10 et 23 mai

Le 10 mai 2021 – 20 ans de la loi dite Taubira
Le 10 mai 2001 était votée à l'unanimité par le Sénat la loi dite Taubira portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crime contre l'humanité. Cette date est depuis 2006 celle de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.
Le 10 mai 2021, cérémonie officielle de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions reviendra sur ce texte essentiel, au Jardin du Luxembourg, là où la loi a été votée il y a 20 ans.
Une cérémonie qui associera la jeunesse à travers les lauréats du concours de la Flamme de l'Egalité.

Le 23 mai 2021
Le 23 mai 1998, plusieurs dizaines de milliers de descendants d'esclaves défilaient silencieusement à Paris afin de rendre hommage à leurs ancêtres, victimes d'un crime contre l'humanité. Cette date est depuis 2017 celle de la journée nationale d'hommage aux victimes de l'esclavage.
Le 23 mai 2021, une cérémonie officielle sera organisée par le gouvernement afin de rendre hommage aux victimes de l'esclavage. La Fondation remettra son 2ème prix de thèse à cette occasion.

La circulaire du Premier Ministre aux Préfets

Le 16 avril 2021, le Premier Ministre a signé la circulaire aux préfets qui précise les modalités d'organisation des cérémonies du Mois des Mémoires cette année. Ces commémorations se tiendront dans le respect des contraintes sanitaires.

La circulaire demande à tous les préfets d'organiser le 10 mai dans leur département la cérémonie pour la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions prévue par le décret du 31 mars 2006, et d'inviter tous les maires de leur département à organiser une cérémonie dans le cadre du Mois des Mémoires, soit le 10 mai, soit le 23 mai, journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage, soit à un autre jour qui leur conviendrait, entre le 27 avril et le 10 juin.

La circulaire invite également les préfets et les recteurs à organiser des cérémonies pour la remise des prix aux lauréats académiques du concours scolaire de La Flamme de l'Egalité.

L'accompagnement du Mois des mémoires par la FME

La Fondation accompagne les acteurs locaux pour l'organisation de commémorations inclusives et contemporaines. Elle le fait en proposant des ressources méthodologiques, des contenus, et un soutien financier pour les associations qui participent aux commémorations de la mémoire de l'esclavage.

Kit commémoration de la FME pour les collectivités locales

Le kit commémorations 2021 à destination des collectivités créée par la fondation est disponible en ligne. Il s'adresse aux collectivités pour les aider à organiser une cérémonie officielle de commémoration de la mémoire de l'esclavage qui soit actuelle et attractive.

Il comprend :

- La circulaire du Premier ministre
- Une proposition de déroulé de cérémonie
- Des exemples d'initiatives locales
- Des ressources pour les acteurs locaux (biographies, expositions, films…)
- Des discours et des citations

Lien vers le Kit commemoration :
https://memoire-esclavage.org/sites/default/files/2021-05/v0305%2015h20%20FME%20Kit%20mairies%20commemo2021.pdf

L'accompagnement du Mois des mémoires par la FME

#Cestnotrehistoire – Esclavage et abolitions : une histoire de France

La Fondation inaugure son exposition itinérante : *« #Cestnotrehistoire - Esclavage et abolitions : une histoire de France »*

Portraits, chiffres, dates :
4 siècles parcourus en 12 panneaux assortis de dispositifs numériques innovants présentant l'histoire de l'esclavage, des abolitions et de leurs conséquences dans notre pays.

- Comment cette histoire a-t-elle façonné la France d'aujourd'hui ?
- Comment a-t-elle nourri les valeurs de la République ?
- Comment continue-t-elle d'inspirer les combats pour l'émancipation et la dignité humaine dans le monde d'aujourd'hui ?

Un outil de transmission, de réflexion, de partage, disponible sur demande.

L'accompagnement du Mois des mémoires par la FME

« Mondes créoles, un Kit d'affiches de poèmes

« Mondes créoles » un Kit d'affiches de poèmes de 11 auteurs,
réalisé par la Fondation et mis à disposition pour les collectivités et écoles, suite au succès de la campagne d'affichage de la FME dans le métro parisien, en partenariat avec la RATP.

Un Appel à projet « Mois des mémoires » FME pour les associations

La Fondation soutient les initiatives des associations qui portent la mémoire de l'esclavage au niveau local.

Afin de susciter de nouveaux projets et de développer les initiatives sur tout le territoire, la Fondation a lancé cette année un appel à projets de 100 000 € dédié au Mois des Mémoires 2021, afin de financer des actions ouvertes au public liées aux commémorations entre le 27 avril et le 10 juin ou du 2 décembre au 21 décembre à La Réunion.

Malgré les circonstances sanitaires, la Fondation a reçu 51 projets et en a retenu 31 (labellisés et/ou financés), partout en France (Hexagone et Outre-mer).

Les initiatives de la FME

Spot TV « #Cestnotrehistoire »

La Fondation produit un Spot TV de 30 secondes qui sera diffusé sur les chaines de France TV, partenaire officiel du Mois des Mémoires, ainsi que par les autres partenaires de la Fondation. Une version longue de 45 secondes sera destinée aux réseaux sociaux de la Fondation et de ses partenaires.
Son thème : la mémoire de l'esclavage est notre mémoire à tous.

Réalisé par Leïla Sy avec le concours de personnalités de tous horizons, investies dans la construction d'une mémoire partagée.

Leila SY
Née le 20 juin 1977 d'une mère française et d'un père sénégalais, Leïla Sy est une réalisatrice et militante. Elle débute sa carrière dans le hip-hop français en tant que rédactrice dans la presse spécialisée *Track List*. En 2005, elle fonde, avec Joey Starr, et préside le collectif d'associations *Devoirs de mémoires*. Depuis 2009, elle réalise de nombreux clips pour Kery James, et devient sa directrice artistique, pour finir par réaliser à ses côtés le film *Banlieusards*.
En 2017, elle est nommée personne qualifiée au Conseil d'administration du groupe d'intérêt public préfigurant la création de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Leïla Sy fait aujourd'hui partie du Conseil d'Orientation de la FME.

©DR

Spot TV « #Cestnotrehistoire »

Erik ORSENNA

©DR

Né le 22 mars 1947, Erik Orsenna est un écrivain français. Après des études en sciences économiques, il devient chercheur et enseignant dans le domaine de la finance internationale et de l'économie du développement. Il est la plume de François Mitterrand, ainsi que son conseiller culturel entre 1983 et 1984, et devient membre du Haut Conseil de la francophonie.

En 1988, il reçoit le Prix Goncourt et le prix Goncourt Lycéens pour *L'Exposition coloniale*. Il est élu membre de l'Académie française au 17e fauteuil le 28 mai 1998.

L'écrivain est nommé, en 2018, ambassadeur de la lecture, chargé de faire un tour de France à la rencontre des acteurs de ce sujet et devant réfléchir à l'extension des horaires des bibliothèques.

©DR

Manon BRESCH

Manon Bresch, 6 ans de carrière avec 7 films est malgré son jeune âge une comédienne confirmée. Avec de nombreux rôles dans des séries de premier plan, elle tourne dans *Mortel* une série très suivie de Netflix. Elle joue dans deux films *la Troisième guerre* de Giovanni Aloi et *Maladetta primavera* de Elisa Amoruso en 2020.

Spot TV « #Cestnotrehistoire »

Laurence LASCARY

©DR

Laurence Lascary, productrice audio-visuelle, débute sa carrière en travaillant avec des entreprises comme StudioCanal ou Unifrance.
En 2008, elle crée la société de production DE L'AUTRE COTE DU PERIPH' (DACP).
En 2011, elle lance la Journée des Jeunes Producteurs Indépendants, un marché innovant dédié aux nouveaux acteurs de l'industrie. Depuis 2015, elle est membre du Collège de la Diversité. En 2017, Laurence Lascary devient présidente de l'association DANS MON HALL dont l'objectif est le développement au niveau national de projets artistiques.
Elle est la trésorière de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage.
En 2018, elle reçoit le titre de Chevalier de l'Ordre du Mérite pour sa contribution à l'industrie Français cinéma. Afin de changer les mentalités dans le cinéma, elle s'est engagée auprès du Collectif 5050 qu'elle coprésidait depuis mai 2018.

Mémona HINTERMMANN AFFÉJEE

©DR

Mémona Hintermann est journaliste et grand reporter. Réunionnaise fille d'un Indien musulman et d'une Créole d'ascendance bretonne et catholique, elle grandit dans une famille modeste de onze enfants.
Après une maîtrise en droit, en 1976 elle commence par présenter le journal télévisé régional à FR3-Orléans avant de présenter le journal national. En 1984, elle devient grand reporter et part couvrir la plupart des grands conflits dans le monde ; elle est notamment spécialiste du Moyen-Orient et de l'Afghanistan.

De 2013 à 2019, Mémona Hintermann a siégé comme conseillère au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), dont elle a présidé l'Observatoire de la diversité. Elle est personnalité qualifiée au Conseil d'administration de la Fondation.

LE MOIS DES MÉMOIRES
un rendez-vous national annuel

Les initiatives de la FME

Une politique numérique active

Depuis le début de l'année 2021, la FME a continué son activité numérique:

- Des comptes de réseaux sociaux actifs et suivis : 11 Citations, 23 biographies (dont 6 « journées du 8 mars »), 7 post historiques.
- Des vidéos sur les RS : 4 février, Napoléon, Prix de thèse, Esclavage moderne des enfants…
- Le hashtag **#cestnotrehistoire** qui fédère toutes les actions du Mois des Mémoires.

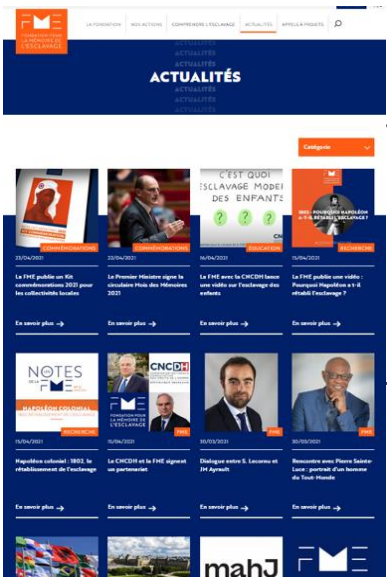

- Un Site internet : 100 actualités publiées, une carte Mois des Mémoires, des Kits en ligne, des biographies, des dossiers pédagogiques.

Des LIVES en ligne avec de nombreux intervenants, artistes et intellectuels **et en direct avec les DOM pour le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe et le 10 juin en Guyane,** sur le modèle de l'année dernière qui a eu un total de 400 000 vues.

Nouveauté 2021 : lancement d'un **podcast** en mai.

Les initiatives de la FME

Le réseau Patrimoines Déchainés

Le réseau Patrimoines Déchaînés est un réseau professionnel animé par la FME qui réunit des institutions muséales, culturelles et patrimoniales dans tout le territoire. Font notamment partie du réseau le Mémorial ACTe, le Musée national d'histoire de l'immigration, le Musée d'Aquitaine, le Musée de Nantes…

Le 1er webinaire de formation du réseau se tient le 28 avril en collaboration avec le Musée d'Aquitaine.

Les institutions membres du réseau organisent des événements avec la participation de la FME :

- Les 6-7 mai : Colloque MNHI – *Exposer le racisme et l'antisémitisme* (avec la participation de la FME)
- 12 mai : Spectacle de Fabienne Kanor au Musée d'Aquitaine.

Durant tout le Mois des Mémoires, les institutions du réseau mettent à disposition sur les réseaux sociaux des œuvres et contenus de leurs collections en rapport avec la mémoire de l'esclavage avec le hashtag
#PatrimoinesDéchainés

Le concours national La Flamme de l'égalité

Le concours national La Flamme de l'égalité invite les enseignants du primaire et du secondaire et leurs élèves à réaliser un projet sur l'histoire des traites, sur la vie des esclaves et les luttes pour l'abolition, sur leurs leurs effets et leurs héritages contemporains.

En 2021, le concours a mobilisé 4 500 élèves au sein de 185 établissements, répartis sur 31 académies, 250 projets ont été sélectionnés avec 3 classes lauréates et 2 prix spéciaux :

- **Primaire** : école élémentaire Rosa Bonheur de Savignac de l'Isle (académie de Bordeaux)
- **Collège** : collège de Arue (académie de Polynésie française)
- **Lycée** : lycée Emile Zola d'Aix-en-Provence (académie Aix-Marseille)
- **Prix spéciaux** : Collège Louise Michel de Clichy-sous-Bois (académie de Créteil), Lycée du Dauphiné de Romans-sur-Isère (académie de Grenoble)

Lien site : Concours « La Flamme de l'égalité » (laflammedelegalite.org)

Les partenariats du Mois des mémoires

Le Mois des mémoires existe à travers des partenariats forts avec les médias, les institutions culturelles, et des projets numériques.

Les partenariats PRESSE

Il y a vingt ans, le 21 mai 2001, était promulguée la loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité, dite loi Taubira, du nom de Christiane Taubira, alors députée de Guyane. Il s'agit de la première loi française concernant la reconnaissance comme crime contre l'humanité des traites et des esclavages pratiqués à partir du XVe siècle sur les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes.

Cette loi fondatrice instaure une journée de commémoration annuelle : le 10 mai a ainsi été retenu en 2006. À l'occasion des 20 ans de cette loi mémorielle, France Télévisions propose une programmation spéciale sur ses antennes linéaires et numériques, plus particulièrement en cette journée marquante du 10 mai.

Dans ce cadre, un partenariat a été mis en place avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage afin d'accompagner, autour du Mois des mémoires, cette nouvelle mobilisation de France Télévisions. Cette offre éditoriale s'inscrit dans la lignée du travail au long cours de la télévision publique autour de la pluralité de nos mémoires et de la transmission de cette histoire collective, notamment à destination des jeunes générations.

Lundi 10 mai sur France 3
À 21.05 : *Secrets d'Histoire*
« Toussaint Louverture : la liberté à tout prix… »
Dans ce numéro inédit de *Secrets d'Histoire*, Stéphane Bern propose un voyage dans le temps, entre terre et mer, des hauteurs du Jura aux rivages des Antilles, pour évoquer le destin exceptionnel d'un grand libérateur trop méconnu : Toussaint Louverture.

Vers 23.50 : *La France en vrai*
« La Traite atlantique, archipel de la mémoire », un film sur l'esclavage, contre l'oubli
Quelle est la place de la mémoire et de l'histoire de la traite et de l'esclavage aujourd'hui en France ? Ce film raconte comment la France et les Français parviennent peu à peu à regarder en face ce passé négrier.

Les partenariats PRESSE

Les éditions d'information et les magazines mettront l'accent sur ce temps de mémoire

Les éditions d'information de France 2, France 3, franceinfo canal 27 et la plateforme d'actualité franceinfo.fr se mobiliseront, plus particulièrement lors de la journée du 10 mai, avec des reportages, des témoignages, et des invités en plateau tout au long de la semaine.

Point d'orgue de cette couverture : les retransmissions sur franceinfo canal 27 de l'émission spéciale « Mémoire de l'esclavage : 20 ans après la loi Taubira », présentée par Oriane Mancini (Public Sénat) et Kessi Weishaupt (Outre-mer La 1ère), ainsi que de la cérémonie officielle pour la commémoration du 10 mai. Martin Baumer, journaliste sur franceinfo canal 27, sera en duplex depuis le jardin du Luxembourg où se tiendra la cérémonie.

Les rendez-vous et les magazines quotidiens de France Télévisions (*Télématin, C à dire ?!, C à vous*…), ainsi que les réseaux sociaux, seront au diapason de cette actualité pour en éclairer les enjeux et les mettre en perspective.

Plusieurs rendez-vous du pôle Outre-mer durant le Mois des mémoires

Le pôle Outre-mer de France Télévisions mobilise ses antennes télé, radio et numérique, en Outre-mer et dans l'Hexagone, à travers une programmation spéciale qui met en lumière cette page de l'Histoire de France.

Lire la suite : Programmation du Pôle Outre-mer

Les partenariats PRESSE

.1

L'esclavage est au programme - 52 minutes sur l'enseignement de l'histoire de l'eslcavage à la Réuniuon

Furcy, le procès de la liberté – Documentaire animé de 52 minutes sur le combat de Furcy à la Réunion, pour la liberté.

***Les Statues de la discorde* –** Documentaire, 52 minutes.

***Nwar* -** Mini-série de 10 épisodes, *Nwar* rend hommage à dix esclaves réunionnais.

La Flamme de l'égalité – 20 modules de 5 minutes du concours dans toute la France.

A partir du vendredi 7 mai sur france.tv
« Décolonisations, du sang et des larmes »

france.tv propose de revoir ce documentaire évènement qui donne la parole aux témoins, acteurs et victimes de cette page douloureuse de notre histoire ainsi qu'à leurs descendants.

Une offre dédiée à l'enseignement de cette mémoire sur Lumni.fr

Le site éducatif de l'audiovisuel public propose aux collégiens et aux lycéens un dossier complet pour comprendre l'esclavage, son histoire et sa résonance jusqu'à aujourd'hui avec, à la clé, différents formats, angles, sujets, témoignages…

La page dédiée du site Lumni

Les partenariats PRESSE

Mémoires de l'esclavage

Programmation spéciale sur France Culture

20 ans après la promulgation de la loi Taubira portant sur la reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crime contre l'humanité, France Culture s'associe à la FME et consacre une programmation spéciale dans le cadre du mois des mémoires.
Le 10 mai, Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, l'antenne de France Culture explorera les problématiques contemporaines issues de l'histoire coloniale et de l'esclavage dans ses rendez-vous quotidiens.

Samedi 8 mai

- **19h : Politique ! / Hervé Gardette** : **Jean-Marc Ayrault,** Président de la FME.

Lundi 10 mai

- **De 7h à 9h** : **Les Matins** / Guillaume Erner : Christiane Taubira, ancienne garde des Sceaux. (sous réserve)
- **10h : Les Chemins de la philosophie** / Adèle Van Reeth : Esclavages, semaine spéciale Esclavage, 3 épisodes diffusés du 10 au 12 mai.
- **17h : La Série Documentaire** / coordination Perrine Kervran. *4 épisodes diffusés du 10 au 13 mai* - Les Antilles françaises enchaînées à l'esclavage de Stéphane Bonnefoi, réalisé par Diphy Mariani.

- **18h20 : Le Temps du débat** / Emmanuel Laurentin : sur la question des réparations
- **19h20 : Affaires en cours** / Marie Sorbier, à propos de l'œuvre « La traite des noirs sur un marché d'esclaves sur la côte du Sénégal » de Géricault présentée dans le cadre de l'exposition « Le dessin romantique, de Géricault à Victor Hugo »aux Beaux-Arts de Paris.

Week-end 15 et 16 mai :

- **Samedi 15 mai, 14h : Plan Large** / Antoine Guillot **La représentation de l'esclavage dans le cinéma américain**.
- **Dimanche 16 mai, 15h : Juke Box** / Amaury Chardeau : l'esclavage dans les Caraïbes, la musique pour résister.

En partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et le réseau Canopé

Les partenariats PRESSE

FRANCE
MÉDIAS
MONDE

Dans les éditions d'information :

- Le 10 mai : une soirée spéciale « **Décryptage** » + « **Le Débat du jour** », en coopération avec la chaîne La 1ère.
- Le 21 mai, date liée à la promulgation de la loi, des éléments dans les éditions.

Magazines

- « **La marche du monde** » prépare un numéro spécial sur la loi et le discours de Christiane Taubira de 2001.

Également, les magazines proposeront entre le 10 et le 21 mai des émissions spéciales autour de la traite et de l'esclavage tant dans l'Histoire que dans ses répercussions contemporaines, notamment :

- **Appels sur l'actualité**
- **Accents d'Europe**
- **Vous m'en direz des nouvelles**
- **Autour de la question**
- **Littérature sans frontières**
- **Tous les cinémas du monde**
- **En sol majeur**
- **Couleurs Tropicales**

Les rédactions en langues de RFI et le portail RFI se joignent également au programme du Mois des Mémoires.

- Les 4 chaînes de France 24 ont prévu de couvrir la cérémonie du 10 mai avec des envoyés spéciaux sur place.
- Le site publie un entretien avec Rokhaya Diallo.

Les partenariats PRESSE

En partenariat avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, Alternatives Économiques publie un numéro spécial *Esclavage, à qui profite le crime contre l'humanité ?*, disponible au début du mois de mai.

Ce dossier spécial s'accompagnera d'une Table Ronde le 4 juin, autour des questions économiques liées aux traites, à l'esclavage, leurs abolitions et leurs mémoires.

Les partenariats du Mois des mémoires

Les partenariats CULTURELS

La SACEM propope à partir du 10 mai dans son musée virtuel une exposition « *Traces musicales de l'esclavage* »

Conçue par Bertrand Dicale (France Info), cette exposition est accompagnée d'une play-list permettant de voyager à travers les créations musicales des sociétés de l'espace français issues de l'esclavage et de ses grands artistes.

Un partenariat avec le **Pass Culture** du Ministère de la Culture pour la publication sur leur plateforme de **plusieurs Playlists : musique, liste de films et de livres** traitant de l'esclavage, spécialement conçues pour les jeunes ainsi que la programmation d'événements associant les bénéficiaires du Pass et des artistes autour de la mémoire de l'esclavage.

Le groupe TRACE, fondateur de la FME, s'associe à la Fondation pour le Mois des Mémoires 2021. Le spot TV « #Cestnotrehistoire » réalisé par Leïla Sy pour la FME sera diffusé sur les antennes des chaînes du groupe. Durant tout le Mois des Mémoires, TRACE s'associera aux initiatives de la Fondation et les relaiera sur ses médias sociaux.

Les partenariats du Mois des mémoires

Les partenariats TRANSMISSION / NUMÉRIQUE

- Une série de **cafés-virtuels par l'Association des professeurs d'Histoire-Géographie**

Cette série permettra de traiter de sujets sur l'histoire de l'esclavage à partir de discussions avec des chercheurs ayant publié dernièrement dans ce domaine.

- Le lundi 26 avril à 19h, Jessica Balguy pour son livre, Indemniser l'esclavage en 1848 ? Débats dans l'Empire français du XIXe s
- Le jeudi 6 mai à 19h, « Napoléon et l'Outre-mer : quel bicentenaire ? », avec Miranda Spieler et Jean-Pierre Le Glaunec.

En savoir plus

- **La FME lance son podcast « Dans la bibliothèque du Paris noir »**

En partenariat avec le podcats Le Paris Noir animé par Kevi Donat. Tous les mois des spécialistes seront invités à parler de livres faisant référence dans l'histoire et la mémoire de l'esclavage.

Toutes les initiatives du Mois des mémoires : La carte et l'agenda en ligne

Retrouvez tous les événements participants aux mois des mémoires 2021, dans tous les territoires de France dans la carte des initiatives publiée sur le site de la Fondation. Associations, collectivités locales, musées, médias, tous peuvent y inscrire leur événements, physique ou numérique, pour une vision 360 par date, région ou type de l'agenda du Mois des Mémoires.

https://memoire-esclavage.org/evenements/mois-des-memoires

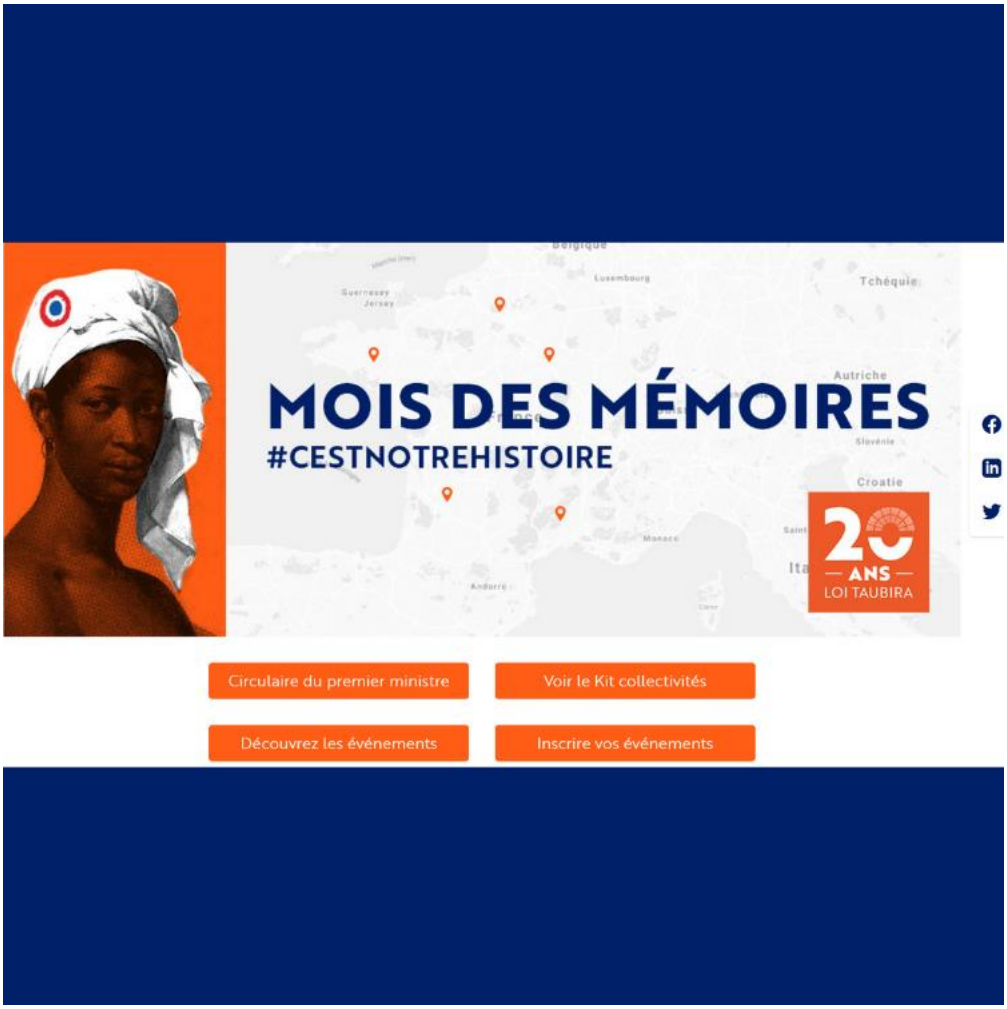

Le mémorial des Tuileries en hommage aux victimes de l'esclavage

Le 27 avril 2018, le Président de la République a annoncé que l'Etat érigerait un Mémorial aux victimes de l'esclavages dans les Jardin des Tuileries, dans la proximité immédiate des lieux historiques où les abolitions ont été décidées en 1794 et en 1848.

La note d'orientation du projet, établie en 2019, en fixe l'ambition et l'esprit : créer un lieu de mémoire qui s'adresse à l'ensemble de la Nation, qui rappelle l'universalité des droits fondamentaux de liberté, et qui reconnaisse la dignité et l'humanité des victimes, par l'inscription des noms des 200 000 personnes émancipées par le décret du 27 avril 1848.

Après la déclaration d'infructuosité de l'appel international à candidatures lancé en 2020, le Président de la République a réaffirmé en mars 2021, en réponse à Jean-Marc Ayrault, président de la FME, que la réalisation de ce mémorial, qui permettra d'honorer la dignité et l'humanité des victimes de l'esclavage, demeure pour lui une priorité.

Lire les courriers :
https://memoire-esclavage.org/sites/default/files/2021-03/Courriers%20PR%20et%20JMA%20memorial%20mars%202021.pdf

LA FONDATION
Les actions 2021

Participer aux grands événements culturels : le bicentenaire de Napoléon

2021 est l'année du bicentenaire de la mort de Napoléon qui sera marquée le 5 mai. A cette occasion, la Fondation participe au travail de diffusion de l'histoire dans toutes ses dimensions.

FME à la Villette, exposition Napoléon

La FME participe à l'exposition Napoléon de la Villette : exposer le rétablissement de l'esclavage de 1802.

Co-organisateurs de la grande exposition Napoléon à la Villette, du 14 avril au 19 septembre 2021, la Réunion des musées nationaux - Grand Palais et l'Etablissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette ont fait appel à la Fondation pour la mémoire de l'esclavage pour y traiter la question du rétablissement de l'esclavage par Bonaparte.

Cet événement inédit dans l'histoire – le rétablissement de l'esclavage par un pays qui l'avait aboli – sera évoqué dans un espace dédié par un dispositif scénographique associant la vidéo et des documents rares et précieux, qui n'ont jamais été exposés jusqu'à présent.

Dans cet espace les visiteurs de l'exposition pourront ainsi découvrir présentés pour la première fois au public avec l'aide des Archives Nationales, les exemplaires originaux des deux actes signés par Napoléon Bonaparte par lesquels il a effacé les effets du décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794.

La Carte Blanche de la FME à la Villette : le 1er juillet

Dans le cadre de l'exposition Napoléon, la Fondation organise une soirée carte blanche invitant des artistes et spécialistes historiens de l'histoire de cette période à échanger sur cet événement et ses conséquences.

La Note de la FME sur le rétablissement de l'esclavage en 1802 par Napoléon

La Fondation a publié le numéro 2 des *Notes de la Fondation* : **« Napoléon colonial : 1802, le rétablissement de l'esclavage ».**

Comment comprendre que le premier Etat européen à avoir aboli l'esclavage dans ses colonies en vient à le rétablir, fait unique dans l'histoire du monde ?

Cette décision a eu des conséquences importantes. Elle s'est d'abord traduite par le maintien ou la remise en esclavage de 300000 personnes pour 46 ans dans les colonies françaises, jusqu'à l'abolition définitive en 1848. Elle a également conduit à l'indépendance de Haïti, et contribué, de ce fait, à l'échec final de la grande ambition coloniale de Bonaparte aux Amériques.

Avec un article historique cosigné par quatre historiens spécialistes de la période : Marcel Dorigny, Bernard Gainot, Malik Ghachem et Frédéric Régent, des focus thématiques, une riche iconographie, une bibliographie et la reproduction des textes d'époque.

Lire la note

La vidéo : 3min pour comprendre le rétablissement

« Pourquoi Napoléon a-t-il rétabli l'esclavage ?
En 3 minutes, l'essentiel sur le rétablissement, en 1802, de l'esclavage.

Dans le cadre de sa mission de transmission pour le plus grand nombre, la Fondation pour la mémoire de l'esclavage propose sur ses réseaux sociaux une vidéo de 180 secondes pour suivre l'enchaînement des décisions et des actions qui aboutissent au retour en esclavage de 300 000 personnes dans les colonies et à l'indépendance haïtienne.

Voir la Vidéo

Proposer des ressources

La Fondation offre au grand public des ressources permettant de mieux comprendre l'histoire de l'esclavage et de ses héritages.

- **Des biographies de l'histoire de l'esclavage**

Sur son site qui s'enrichissent sans cesse et donnent à voir toute la complexité de cette histoire, 400 ans de combats : des personnes mises en esclavage, des abolitionnistes, des militants, des artistes. Des femmes et des hommes, issus de tous les territoires et qui racontent comment dans nos sociétés le crime contre l'humanité a fait surgir la résilience et la créativité.

- **Les *Notes de la Fondation***

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage produit des Notes sur des sujets qui résonnent dans la société et propose des synthèses à jour pour donner des clefs. Deux Notes ont déjà été publiées : l'une sur le bilan des programmes scolaires sur l'histoire de l'esclavage, l'autre sur le rétablissement de l'esclavage par Napoléon en 1802.

- **Des dossiers pédagogiques**

Produit par la Fondation pour accompagner les ressources pour les enseignants. Un dossier sur l'archéologie de l'esclavage accompagne l'exposition de l'INRAP sur le même sujet. D'autres dossiers sont en cours de réalisation sur Napoléon et l'esclavage, le Code noir, La mémoire de l'esclavage au Panthéon et un parcours au Louvre.

- **Un réseau culturel : Patrimoines déchainés**

Le réseau culturel animé par la fondation offre à ses 50 membres des instituions patrimoniales des formations comme celle programmée le 29 avril : « Les mots pour le dire : exposer l'esclavage » un webinaire de la FME en partenariat avec le Musée d'Aquitaine.

Soutenir et Promouvoir

La recherche : le Prix de thèse 2021

Depuis 2005, un prix récompense une thèse en sciences sociales et en humanités portant sur l'histoire de la traite, de l'esclavage et des abolitions à l'époque coloniale ou sur ses conséquences dans le monde actuel. Les thèses soumises peuvent relever d'une ou plusieurs disciplines dans le champ des sciences humaines et sociales : histoire, droit, sciences politiques, économie, archéologie, anthropologie, littérature, art, philosophie... Ainsi des travaux associant histoire, anthropologie, histoire du droit ont pu être récompensés. La Fondation veille à une ouverture à toutes les disciplines de la recherche pour un champ aussi vaste que l'histoire mondiale de l'esclavage.
Le prix est remis le 23 mai au lauréat ou à la lauréate, et la Fondation réalise une vidéo pour diffuser le sujet de la thèse au plus grand nombre.

L'éducation : les formations des enseignants

La Fondation forme les professeurs dans le cadre des plans académiques de formation. Un programme sur trois ans afin de fournir les outils aux enseignants pour traiter en classe de l'histoire de l'esclavage, de ses héritages et de ses enjeux contemporains, dans toutes les disciplines.

Les acteurs de terrain : les appels à projets

La Fondation appuie les acteurs de la mémoire de l'esclavage, associations, collectivités locales et artistes pour promouvoir une diversité des actions au plus près des jeunes notamment. Elle le fait en publiant quatre appels à projets thématiques (Citoyenneté, Culture, Recherche, Education), qui ont déjà soutenu plus de 100 projets.

ANNEXES

DATES CLES DES COMMEMORATIONS NATIONALES ET LOCALES EN FRANCE

JOURNÉES NATIONALES

- 10 mai : journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions
- 23 mai : journée nationale à la mémoire des victimes de l'esclavage

JOURNÉES LOCALES COMMÉMORATION

- 27 avril à Mayotte
- 22 mai en Martinique
- 27 mai en Guadeloupe
- 28 mai à Saint-Martin
- 10 juin en Guyane
- 9 octobre à Saint-Barthélémy
- 20 décembre à la Réunion

JOURNÉES INTERNATIONALES DE L'ONU

- 23 août : Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition de l'Unesco
- 2 décembre : Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage de l'ONU

ANNEXES

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, archiviste-paléographe et ancienne directrice des archives départementales de la Martinique. Son équipe reflète la diversité culturelle qu'elle promeut dans ses valeurs.

www.memoire-esclavage.org

20 ANS LOI TAUBIRA

FME FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

ANNEXES

22 COLLECTIVITÉS FONDATRICES : UN CONSEIL DES TERRITOIRES

14 villes, 2 départements, 1 communauté d'agglomération, 5 régions et 3 associations.

Ville de Basse-Terre (Guadeloupe)
Ville de Bordeaux
Ville de Brest
Ville de Fort-de-France (Martinique)
Ville de Houilles (Yvelines)
Ville de La Rochelle
Ville de Lorient
Ville de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)
Ville de Nantes
Ville de Paris
Ville de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe)
Ville de Saint-Denis (La Réunion)
Ville de Saint-Pierre (Martinique)
Ville du Havre

Communauté d'agglomération Cap Excellence (Guadeloupe)

Conseil départemental de La Réunion
Conseil départemental de Guadeloupe

Conseil régional de Guadeloupe
Conseil Territorial de Guyane
Conseil régional Ile de France
Conseil régional de la Réunion
Collectivité territoriale de Mayotte

Association des Régions de France (ARF)
Assemblée des départements de France (ADF)
Association des maires de France (AMF)

ANNEXES

LES MÉCÈNES DE LA FONDATION

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

TOTAL FOUNDATION

ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

cdc habitat | GROUPE Caisse des Dépôts

QUARTUS
ET LA VILLE SE PARTAGE

GBH
CULTIVONS L'ENVIE D'ENTREPRENDRE

RATP

IEDOM
BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

LA POSTE

TRACE

mgen

SNCF

MANIDUKANI

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Quadral

GROUPE ADP

BATIGERE

casden
BANQUE POPULAIRE